



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 15 mars 2022

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Laurent JOLLY, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX et Anne-Cécile MERCIER

**Absents excusés** :

Michel PIRES, ayant donné son pouvoir à Arnaud JEAN,  
Philippe MAUGUIN, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Estelle MARCUARD,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Anne-Cécile MERCIER,  
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,  
Laëtitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h20

Secrétaire : Émilie BRICOUT

### FINANCES

#### DL.22.013 - Affectation des résultats - Budget Ville

**Christian DUMAS expose** :

Le résultat du budget général suit les règles suivantes :

- Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit être obligatoirement affecté au résultat déficitaire de la section d'investissement.
- L'affectation en report à nouveau permet de financer tant des charges de fonctionnement que des charges d'investissement.
- L'affectation des résultats tient compte des reports d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

Considérant les éléments suivants du compte administratif 2021 :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses mandatées	11 080 694,56 €
Recettes recouvrées	12 894 453,96 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 813 759,40 €</b>
Reprise des résultats 2020	5 763 958,11 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>7 577 717,51 €</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses mandatées	2 189 484,24 €
Recettes recouvrées	3 119 790,20 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>930 305,96 €</b>
Reprise des résultats 2020	-1 442 853,61 €
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>-512 547,65 €</b>

<b>Restes à réaliser</b>	
Dépenses reportées	744 421,79 €
Recettes reportées	236 948,00 €
<b>Résultat des reports</b>	<b>-507 473,79 €</b>
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>-1 020 021,44 €</b>

Après avis de la commission « Finances - Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 28 février 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'affecter 1 020 021,44 € au financement de la section d'investissement
- d'affecter le solde, soit 6 557 696,07 € en report à nouveau au budget primitif 2022,
- et reprendre la somme de 512 547,65 € au compte 001 en dépenses d'investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **22 MARS 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **01 AVR. 2022**

Notification le :

**01 AVR. 2022**



**01 AVR. 2022**

Le Maire



Christian DUMAS



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE INGRE**

**Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_013
Date de la décision :	2022-03-22 00:00:00+01
Objet :	affectation des résultats - Budget Ville
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	045-214501694-20220322-DL_22_013-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20220322-DL_22_013-DE-1-1_0.xml	text/xml	860
Nom original :		
DL.22.013 -FIN- Affectation des résultats - Budget Ville.pdf	application/pdf	308653
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20220322-DL_22_013-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	308653

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 avril 2022 à 14h40min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 avril 2022 à 14h40min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 avril 2022 à 14h40min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 avril 2022 à 14h40min31s	Reçu par le MI le 2022-04-01